

La nouvelle Chambre des communes du Canada s'est choisie hier un Orateur pour présider à ses délibérations. Sous notre régime parlementaire, l'Orateur, non seulement est le président des Communes, mais il lui incombe de sauvegarder la dignité de tout le Parlement. J'ai déjà eu l'honneur de faire connaissance avec M. l'Orateur en sa qualité de représentant de Brantford, et l'impression que j'ai gardée de sa bienveillance, de ses vastes connaissances et de sa profonde sincérité est telle que les acclamations qui, hier, ont salué de tous les côtés de la Chambre son élévation au poste d'Orateur ne m'ont nullement étonné.

A l'honorable député de Nicolet-Yamaska (M. Boisvert), qui a eu l'honneur insigne de proposer l'Adresse, j'offre mes plus chaleureuses félicitations. Il a prononcé aujourd'hui un magnifique discours. Je lui envie l'extrême facilité avec laquelle il manie nos deux nobles idiomes. Il y a aussi lieu de le féliciter d'avoir été dans sa circonscription à l'avant-garde de la lutte électorale engagée dans Québec et qui a eu pour résultat dans sa province l'approbation presque unanime du programme du Gouvernement et de son chef.

J'ai le rare bonheur d'être l'un des premiers en cette enceinte à offrir des félicitations au très honorable premier ministre (M. St-Laurent) et aux membres de son cabinet pour le succès sans précédent du 27 juin. Nous avons entendu bien des opinions et nous en entendrons plus encore sur le secret d'une telle victoire qui est sans précédent dans notre histoire parlementaire. Les mots sont impuissants, mes faibles paroles également, à donner une juste idée du rang incomparable qu'occupe notre premier ministre, entré au service de la nation à la mort tragique et malencontreuse d'un autre des géants du Canada.

Il a servi avec beaucoup de distinction, d'abord comme ministre de la Justice et procureur général du Canada et, plus tard, comme premier secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada. A ce dernier poste, il a porté le prestige du Canada et son respect de la part des peuples à un niveau impressionnant et jusque-là inconnu. Le 7 août 1948, il a été appelé à la direction du parti libéral, appuyé par le plus grand nombre de délégués de toutes les parties du Canada qu'ait jamais ralliés un chef national. Ses états de service comme chef d'État ont été excellents et les réalisations de tous les ministères du Gouvernement qu'il a dirigés ont été bien vues des Canadiens; mais, ni ses états de service dans les ministères, ni l'approbation générale que reçoit son gouvernement ne lui auraient valu une telle victoire sans les prodigieuses qualités de chef qu'il a manifestées.

Les électeurs canadiens préfèrent la solidité à la turbulence. La tournée du premier ministre dans tout le Canada a été une victoire personnelle, sans égale dans l'histoire du pays, et les Canadiens qui ont des souvenirs ne manqueront pas de se rappeler à cet égard le puissant magnétisme de sir Wilfrid Laurier. Je ne saurais mieux rendre hommage à mon chef que de lui dire que le sentier qu'ont suivi un si grand nombre de députés venus siéger ici pour la première fois, avait pour fondement solide sa propre intégrité.

Lorsque je parle de notre premier ministre, il m'est facile de mentionner notre ancien chef qui, pendant des années, a tracé une bonne partie de la voie que nous avons franchie dans une si grande sécurité. On se ressentira vivement de son absence du Parlement, lui qui s'était distingué dans la vie publique depuis 1908. Les anciens penseront, je crois, que la Chambre n'est pas la même sans la présence et les conseils du très honorable William Lyon Mackenzie King. Tous les députés se réjouiront de ce que la Providence ait daigné lui conserver et même améliorer sa santé, afin qu'il puisse davantage faire bénéficier les Canadiens du récit détaillé d'événements et de difficultés survenus durant la période troublée au cours de laquelle il a eu l'honneur de servir.

A titre d'habitant de la Colombie-Britannique, je suis très heureux d'adresser quelques mots d'éloges bien mérités au ministre représentant ma province (M. Mayhew). Ses efforts inlassables pour le compte de son ministère dans toutes les provinces du Canada, son zèle pour la défense des intérêts du peuple, dans la mesure où ils ont atteints par le programme fédéral dans toutes les parties du pays, sa valeur et sa profonde intégrité, le font aimer de tous nos gens et ont grandement rehaussé le niveau du service public dans notre pays.

Nous, qui représentons ici pour la première fois la province située le plus à l'Ouest du pays, désirons rendre hommage aux anciens qui continuent de représenter la Colombie-Britannique au Parlement et de s'acquitter de leurs fonctions publiques avec fidélité et diligence. On voudra bien me permettre aussi de féliciter les anciens de tous les côtés de la Chambre qui ont été réélus au poste élevé que le peuple leur a confié. La réélection à la vingt et unième législature du distingué représentant de Québec-Sud (M. Power), qui siège ici sans interruption depuis la convocation de la treizième législature, est un témoignage éloquent de la gratitude du public pour les services personnels rendus au pays. Je désire également noter qu'en cette enceinte